

**Association des historiens
contemporanéistes de l'enseignement
supérieur et de la recherche**

Bulletin d'information n° 34

Automne 2007

Sommaire

- Composition du bureau p. 3
- Le mot du président p. 4

Séance « professionnelle » : *Histoire contemporaine et débouchés professionnels*

- Etude d'histoire et journalisme (J.-C. Lescure) p. 6
- L'insertion des diplômés de sciences humaines dans les emplois de cadres
(P. Lamblin) p. 8

Séance « scientifique » : *Débats autour de l'histoire de la colonisation*

- L'histoire des colonisations en France : esquisse de bilan historiographique 1990-2007,
(E. Sibeud) p. 14

Composition du bureau de l'association

(depuis l'Assemblée générale du 20 octobre 2007)

BANTIGNY Ludivine
BOURRILLON Florence
BOZO Frédéric
CUCHET Guillaume
DARD Olivier, Responsable de l'Agenda du site
DAUPHIN Noëlle, Secrétaire générale
DELMAS Bruno, Responsable des archives
DU REAU Elisabeth, Président honoraire
EL GAMMAL Jean, Vice-Président
ENCREVE André, Président honoraire,
FORCADE Olivier
FUREIX Emmanuel, Trésorier, efureix@aol.com
GRONDEUX Jérôme
GUILLAUME Pierre, Président honoraire
LESCURE Jean-Claude
LEYMARIE Michel
LUC Jean-Noël, Président
MANIGAND Christine, Vice-Présidente
PIKETTY Guillaume
SALY Frédéric, Responsable du bulletin
SIRINELLI Jean-François, Président honoraire
VIVIER Nadine
YON Jean-Claude

Le mot du président

Cher(e)s collègues et ami(e)s,

Je tiens à rendre hommage au travail accompli par le président André Encrevé et par l'ensemble du bureau sortant, qui a permis notamment de doter l'Association d'un site internet. Ce nouvel instrument de communication représente un atout important pour le crédit de notre association et pour la gestion de l'annuaire des enseignants-chercheurs et des chercheurs.

Je me réjouis de l'entrée de nouveaux membres, tous jeunes, dans le bureau. Leur présence est doublement précieuse : pour renouveler notre action et pour contribuer à la relève.

La visibilité de notre association constitue actuellement mon objectif principal.

Malgré des efforts anciens, cette visibilité ne correspond pas à la place importante occupée par l'histoire contemporaine dans l'enseignement supérieur et dans la recherche, y compris en dehors des départements et des instituts d'histoire. C'est dire que d'autres initiatives doivent être prises pour accroître notre audience auprès de nos adhérents, des collègues non-adhérents et de différents partenaires. La communication rapide – le lendemain de leur disponibilité officieuse – des résultats chiffrés des élections au CNU s'inscrit dans cette action, que j'espère poursuivre avec l'aide du bureau et avec votre aide à tous.

Avec mes salutations les plus cordiales.

Le 16 novembre 2007

Jean-Noël Luc

Séance « professionnelle » :
Histoire contemporaine et débouchés professionnels

ETUDES D'HISTOIRE ET JOURNALISME

Jean Claude Lescure

Professeur des Universités en histoire contemporaine

(Grenoble 2)

Ancien Directeur de l'Ecole de journalisme de Sciences Po

Je remercie André Encrevé et l'association des Contemporanéistes, à laquelle j'appartiens, de m'inviter à parler de débouchés possibles des étudiants d'histoire vers le journalisme. Professeur d'histoire contemporaine, je suis très sensible, depuis toujours, à la question des débouchés professionnels des étudiants qui choisissent de fréquenter nos UFR. Que faire de nos étudiants, comment insérer au mieux les études d'histoire que nous dispensons dans des cursus qui peuvent mener à autre chose que les concours de recrutement de l'Education nationale et le métier d'enseignant ? Cela pose en partie la question de notre utilité sociale. C'est dire si le sujet est sérieux et compliqué. Il l'est d'autant plus pour moi, qui suis à la fois historien et directeur d'une école de journalisme.

Devenir journaliste est le rêve de nombreux étudiants, et il ne faut pas rêver, car le parcours est de plus en plus difficile. Longtemps en effet, cette profession présentait la particularité de comporter de nombreuses voies d'accès. Encore aujourd'hui, sur près de 40 000 cartes professionnelles attribuées pour la première fois ou renouvelées (il faut pour cela prouver auprès de la commission de la carte que 51% des revenus sur un trimestre sont issus de la rémunération d'une production journalistique), moins du quart des titulaires sont passés par une école de journalistes. La plupart sont des journalistes de presse écrite, qui ont pu faire ce métier grâce à leurs qualités, à leur maîtrise de l'écriture. Il est rare en effet, de plus en plus rare, d'être un journaliste autodidacte travaillant dans une rédaction d'une télévision ou d'une radio : les médias audiovisuels n'ont en effet plus le temps ni la possibilité de former en interne de jeunes recrutés, sans expérience. Ces médias ont externalisé vers les écoles la formation, et notamment la formation technique (tournage, montage, prise de son,...), ainsi que l'écriture audio-visuelle.

Le métier est en pleine mutation, car ce schéma audiovisuel risque de se généraliser : la presse écrite/imprimée est en pleine mutation, et les emplois se raréfient ; se développent des filières de presse écrite/non imprimée (web pour l'essentiel) qui désormais requièrent des compétences multiples, des compétences techniques, et des qualités d'écriture qui se déclinent sur différents supports (écrit, images fixes, porte-folio, images animées, et articulation entre tous ces supports). Cette évolution risque de rendre de plus en plus difficile l'intégration à la profession de personnes qui se forment sur le tas. Cette situation va renforcer le rôle des écoles, et la responsabilité des formateurs. La polyvalence se généralise, sur un plan technique, et elle perdure sur la connaissance des dossiers : la culture générale, précise, claire, fondée reste une nécessité à l'exercice de ce métier.

Les écoles sont nombreuses : douze écoles sont reconnues par la profession (c'est à dire que les organisations professionnelles ont estimé qu'elles satisfont à dix critères de formation). Plusieurs de ces écoles recrutent à un niveau d'études de bac + 2 ou bac + 3 le plus souvent. Les promotions sont d'environ 50 étudiants dans chacune des écoles, ce qui fait environ 250 places pour des élèves issus des premiers cycles universitaires, dont les étudiants d'histoire. Les concours sont relevés, puisque près de 800 étudiants se portent candidats aux différentes écoles. Si l'on examine les résultats des procédures de recrutement des écoles de journalisme (ESJ Lille, CFJ Paris, IPJ Paris, Sciences Po Paris, Assas), on constate que

nombreux sont les élèves recrutés après des études menées dans des IEP de Province ou de Paris, et, à peu près à équivalence, par des étudiants issus des formations d'histoire. Mais il ne faut pas se tromper : en chiffre absolu, cela ne fait qu'une quarantaine d'étudiants concernés, soit bien peu par rapport aux effectifs d'étudiants inscrits en licence.

Un point est extrêmement important, les étudiants qui sont recrutés connaissent déjà un peu le métier auquel ils aspirent : les stages dans les rédactions, sans être obligatoires, sont une étape importante pour découvrir le métier, s'en imprégner, et éviter toute naïveté sur les conditions d'exercice du métier, ou sur les conditions de rémunération. Nous connaissons tous bien les difficultés d'obtention d'un stage, difficultés d'autant plus grandes lorsque le candidat n'a aucune compétence professionnelle initiale : le passage par un stage d'observation dans une rédaction locale d'un journal de presse quotidienne régionale peut être un bon point d'entrée. Et l'obtention de ce stage atteste déjà d'un esprit pratique qu'appréciera toujours une commission de recrutement...

Les journalistes sont en règle générale, dans les différentes écoles, majoritaires dans les jurys de recrutement. Ils relèvent des manques importants chez les candidats qui souhaitent devenir journalistes, manques que nos formations en histoire contemporaine pourraient en partie compenser. C'est ainsi que les étudiants, y compris les meilleurs, ont à désapprendre l'art de la dissertation : un article n'est pas une dissertation... La réflexion sur l'écriture et la pratique de l'écriture sont trop souvent faibles. A mon sens, l'université pourrait utilement créer des ateliers d'écriture, moins animés par des universitaires que par d'autres professions qui font un usage différent de l'écriture que la technique de la dissertation. Manque trop souvent chez les élèves également une qualification dans la recherche de l'information. Cet élément, qui est en partie le cœur de métier d'un historien, est satisfaisant pour tout ce qui relève des approches traditionnelles de la recherche des sources, mais les « nouvelles technologies », qui ont désormais près de 15 ans, sont trop ignorées des étudiants d'histoire ; des cours d'archivistiques, de recherches des sources dans les bases de données pourraient être une piste pour pallier ce manque.

Les professionnels de la presse sont aussi souvent surpris des méconnaissances des candidats dans les domaines du droit et de la justice (connaissance des trois degrés de juridiction, les systèmes de pénalité, la prison et les débats qui animent la société...), pour ne rien dire de l'histoire des politiques sociales ; la mise en place des systèmes de protection sociale, les logiques politiques qui ont présidé à leurs mises en place, à leurs déploiement, voire à leur mise en question récente, sont très souvent totalement ignorées ; elles ne sont pas connues, et pas pensées en historiens. Autant de points sur lesquels nous pourrions donner quelques informations et clés de compréhension au détour de nos enseignements consacrés à la vie politique, enseignements qui structurent toutes nos maquettes pédagogiques dans nos UFR respectives. La situation est au moins aussi grave pour les connaissances en économie ; dans le meilleur des cas, la macro-économie est comprise, mais la vie des entreprises n'appartient pas à l'univers de nos élèves, or dès qu'ils veulent s'orienter ailleurs que vers la fonction publique, ils ont besoin de ces connaissances.

Dernier manque important : l'absence de formation sur l'histoire des trente dernières années. L'histoire du temps présent n'est pas assez maîtrisée.

En d'autres termes, nos étudiants d'histoire ont de nombreux atouts pour se diriger vers le métier de journalistes, mais les effectifs concernés restent peu nombreux, dans un secteur où l'emploi est difficile, et le passage par une école de journalisme de plus en plus nécessaire pour avoir quelques chances de vivre de ce métier.

L'INSERTION DES DIPLOMES DE SCIENCES HUMAINES DANS LES EMPLOIS DE CADRES.

Pierre Lamblin

Directeur des Etudes et Recherche à l'Association Pour l'Emploi des Cadres

1. Conjoncture de l'emploi cadre

A. Une conjoncture dans l'ensemble favorable

La conjoncture de l'emploi cadre en France est actuellement **très favorable**.

Tout laisse penser que le volume global de recrutements de cadres devrait atteindre le cap des 178 000 recrutements de cadres dans le seul secteur privé en France, soit au niveau haut de la fourchette de prévision indiquée en début d'année par l'enquête du Panel Apec à partir des prévisions faites par les entreprises à la fin de 2005.

Encore une fois cette année, et pour la troisième année consécutive, les recrutements de cadres seront **supérieurs aux prévisions**, en raison d'une meilleure conjoncture économique et aussi d'une confiance plus grande des recruteurs. Cela les conduit donc à recruter davantage de cadres que ce qu'ils avaient prévu par excès de prudence.

Cette situation profite à **tous les niveaux d'expérience**, aux jeunes diplômés de moins d'un an d'expérience professionnelle, aux jeunes cadres entre un an et cinq années d'expérience et aux cadres expérimentés de plus de cinq années d'expérience. Les indicateurs sont donc au vert, d'autant qu'avec les départs à la retraite, beaucoup d'entreprises vont être amenées à renouveler leur personnel.

Les résultats de la dernière enquête de l'Apec sur les jeunes diplômés en 2005 sont plutôt très encourageants pour l'avenir.

En effet, **6 jeunes diplômés sur 10 (57%) sont en poste** moins d'un an après l'obtention de leur diplôme, contre 5 sur 10 durant ces deux dernières années pour les promotions précédentes. Aussi, la durée médiane de recherche est passée à 2 mois contre 3 mois il y a un an.

Les jeunes constituent toujours une **variable d'ajustement** ; lorsque la conjoncture s'améliore, les entreprises et les recruteurs se tournent davantage vers les jeunes. Les recrutements de jeunes diplômés au statut cadre ont progressé de 22% en 2005 par rapport à 2004 pour atteindre un peu plus de 40 000 embauches. Pour 2006, les perspectives d'embauches dépasseront vraisemblablement 41 000 embauches.

B. Emploi et disciplines de formation.

Cette situation est toutefois **nuancée selon les filières et les disciplines** de formation.

L'insertion professionnelle est la meilleure pour les diplômés des écoles d'ingénieurs et pour ceux des écoles de commerce (où les deux tiers des diplômés sont en poste), mais nous avons aussi de bonnes insertions pour ceux qui sont issus de l'université (un peu plus d'un sur deux est en poste).

Il faut noter la « bonne santé » des disciplines Médical, Pharmacie, Paramédical et Social où 9 jeunes sur 10 sont en poste, devant l'Informatique, les Télécoms et les Technologies multimédia où près de 8 diplômés sur 10 sont en poste, et le Génie civil, le BTP et les autres Spécialités industrielles où 7 diplômés sur 10 sont en poste.

En matière d'emplois, la fonction Santé, Social, Culture, avec 22% des jeunes diplômés en poste occupant cette fonction, devance les deux principales fonctions traditionnelles d'insertion que sont la R&D, fonction occupée par 16% d'entre eux, et le Marketing, Commercial, fonction occupée par 10% d'entre eux. En fin de peloton, Agronomie, Chimie, Biologie sont toujours les filières à insertion plus ou moins difficile.

Si l'on s'intéresse aux conditions d'emploi, 54% des jeunes diplômés en poste sont en CDI, dont 4% en CNE. Il faut noter que les trois quarts des diplômés en poste travaillent dans des entreprises du secteur privé et sont surtout en CDI (62%), et le quart restant en poste dans le secteur public principalement en CDD (65% d'entre eux).

Même si le CDD et l'intérim continuent à progresser depuis quelques années, il est important d'observer qu'une fois passée l'embauche et après une relative ancienneté, soit environ un an, les conditions s'améliorent (s'ils étaient un peu plus de 50% en CDI la première année, ils sont 80% un an après).

Le taux d'emploi **s'améliore chez les jeunes diplômés ayant réalisé au moins deux stages** durant le cursus de formation. A noter que le stage se généralise, puisque 93% des jeunes a effectué au moins un stage. Le stage constitue aujourd'hui un véritable pré-requis, avec le diplôme.

Enfin, le salaire à l'embauche des jeunes diplômés a progressé d'environ 10% en trois ans (contre 6,5% pour le salaire moyen des cadres en poste).

2. L'insertion des diplômés de Sciences Humaines

A. Taux d'emplois et débouchés

Pour les diplômés des disciplines des Sciences Humaines, le taux d'emploi a très légèrement progressé : de 47% en 2005, il est passé à 48% en 2006. En revanche, **celui des historiens est supérieur : il est de 54%**.

Les conditions d'emploi sont différentes de celles observées pour l'ensemble des jeunes diplômés : seulement 31% des diplômés de Sciences Humaines en emploi ont un CDI, 5% un CNE et 55% un CDD. Cela s'explique par une proportion plus forte en emploi dans le secteur public (44%).

Le salaire médian à l'embauche des diplômés de Sciences Humaines en emploi est 20% inférieur à celui de l'ensemble des jeunes diplômés (respectivement 20 000 euros et 25 000 euros de salaire brut annuel).

Une majorité des diplômés de Sciences Humaines en emploi a le statut d'employé (42% contre 41% pour ceux au statut cadre), et **une plus forte proportion d'entre eux par rapport à la moyenne des jeunes diplômés n'a jamais fait de stage** (14% contre 7%). Cela explique en partie les plus grandes difficultés de ces diplômés pour accéder à un emploi, et le plus faible taux d'emploi à moins d'un stage dans ces disciplines.

En matière de débouchés, c'est le secteur de la Santé qui représente la première fonction occupée par les jeunes de Sciences Humaines en emploi (un tiers d'entre eux). Les autres fonctions sont la R&D et la gestion administrative, principalement.

Le premier secteur recruteur est celui des Services (82% d'entre eux au global), notamment celui aux particuliers.

B. Les motivations, les aspirations et les opinions des jeunes face à l'entreprise

Les **difficultés d'insertion** des jeunes diplômés sont non seulement liées à la conjoncture économique et au cursus de formation suivi, mais aussi à leur capacité d'adaptation aux besoins du marché de l'emploi cadre.

Ainsi, pour certains jeunes, il y a un **décalage** au début de leur période de recherches entre leur niveau d'exigence et ce que les entreprises leur proposent. Au-delà de 3 mois, ce niveau est plus faible.

Aussi, l'on observe qu'ils peuvent perdre **un temps précieux** avant de faire des concessions.

Par ailleurs, lorsque l'on interroge les jeunes diplômés sur les **critères déterminants pour accepter un emploi**, cinq sont systématiquement cités :

- L'intérêt des missions, pour 96% d'entre eux,
- L'ambiance de travail, pour 95%,
- Les perspectives d'évolution, pour 92%,
- L'autonomie accordée, pour 91%,
- Et l'équilibre vie professionnelle / vie privée, pour 91%.

D'autres critères, bien que moins fréquemment évoqués, semblent néanmoins importants :

- Le salaire : 84% des jeunes interrogés citent ce critère,
- La forme de contrat de travail, CDI ou non, pour 80%,
- La possibilité de suivre une formation continue, pour 79%,
- L'adéquation emploi / discipline, pour 78%.

3. Les critères des entreprises.

Lorsque l'on met en perspective les déclarations des jeunes diplômés avec celles des entreprises, cela confirme la forte attente des recruteurs en ce qui concerne **l'opérationnalité des jeunes**. D'où **l'importance des stages en entreprise**, et dans des conditions les plus opérationnelles possibles. C'est effectivement l'élément à propos duquel les entreprises qui

ont réalisé des recrutements au cours des deux dernières années sont le plus insatisfaites, et c'est aussi celui qui est le plus déterminant dans le recrutement.

A. Quels sont les critères qui semblent importants selon les entreprises pour attirer les jeunes et fidéliser les nouvelles recrues ?

Il existe un certain nombre de **points de divergence**.

C'est l'environnement de travail direct qui est le plus important pour les jeunes diplômés comme le perçoivent relativement bien les entreprises. Cependant, les recruteurs surestiment l'importance du secteur d'activité, de la notoriété de l'entreprise, de sa taille ou de son statut. Ils surestiment aussi l'importance que les jeunes accordent au type de contrat proposé.

En revanche, ils sous-estiment l'importance de la formation continue, des perspectives d'évolution dans l'entreprise et de l'équilibre entre vie privée et vie professionnelle qu'ils pourront trouver. Compte tenu de ces résultats, on peut penser que les recruteurs ont intérêt à valoriser davantage la formation continue, les perspectives d'évolution dans l'entreprise et l'équilibre entre vie privée et vie professionnelle dans le cadre de leurs recrutements.

Tout laisse aussi penser que les recruteurs devront en tenir compte dans leur gestion des compétences pour fidéliser les jeunes.

B. Quels sont les constats observés entre jeunes et recruteurs sur les processus de recrutement ?

La **méconnaissance du processus de recrutement** par les jeunes diplômés constitue l'un des principaux facteurs de malentendu avec les recruteurs, notamment en ce qui concerne les critères de sélection.

Dans un monde du travail qu'ils perçoivent comme hostile, difficile et anxiogène, **les jeunes** estiment être évalués sur la base de qualités subjectives et non pas sur leurs compétences réelles. Ils se plaignent d'une absence de communication sur le « mode d'emploi » du recrutement, genre de « boîte à outils », qui pourrait les aider à mieux se préparer lors de l'entretien avec l'entreprise et se projeter en adéquation avec le poste.

De leur côté **les recruteurs** affirment que les jeunes ont généralement une vision déconnectée des réalités. Selon eux, ce décalage prend sa source dans leur déficit d'informations sur le monde du travail et le processus de recrutement. Ils considèrent que les jeunes diplômés apportent des réponses standardisées aux questions posées en entretien.

Par ailleurs, **les jeunes pensent à tort être sélectionnés sur la base de leur diplôme**, alors que ce dernier ne constitue qu'une part du socle de pré-requis pour les recruteurs, qui estiment qu'il ne présente plus de valeur ajoutée une fois passée la première sélection.

Les jeunes diplômés ont aussi tendance à sous estimer l'importance du stage et déclarent qu'il n'est pas pris au sérieux par les recruteurs. Ils ont alors tendance à l'occulter ou le maquiller en CDD. Pourtant, même s'il n'est qu'un laissez-passer au même titre que le diplôme, il est considéré par les recruteurs comme un support lors de l'entretien parce qu'il permet d'échanger sur une expérience concrète.

Enfin, les jeunes diplômés mettent davantage en avant des critères qui s'inscrivent **dans une perspective immédiate** : un poste intéressant rapidement qui permet de valoriser leur formation et un contexte relationnel épanouissant. Les perspectives d'évolution ne sont abordées que de façon secondaire par les jeunes diplômés. Ceux-ci ont du mal à se projeter à moyen terme dans une structure inconnue, et ne comptent pas forcément sur l'entreprise, mais sur leur propre parcours pour assurer la progression de leur carrière.

A l'inverse, l'entreprise met essentiellement en avant les attraits de sa structure. On peut retrouver ce décalage dans la communication de recrutement des entreprises. Les recruteurs attendent des jeunes qu'ils fassent la preuve de leur intérêt pour l'entreprise, leur motivation, leurs qualités personnelles. Ce sont autant de signes de la capacité du candidat à se couler dans le moule de l'entreprise.

Pour les recruteurs, l'attitude des jeunes est très marquée par le court terme, quand eux mêmes déclarent avoir très souvent peu de visibilité sur le long terme, les obligeant à se projeter dans l'immédiateté. A l'égard des jeunes diplômés, **les recruteurs affichent une attitude plutôt défensive** :

- Ils perçoivent davantage le recrutement comme un risque plus qu'un investissement,
- Ils embauchent des jeunes davantage pour des réalisations immédiates plus que pour des potentiels à moyen et long terme.

4. Quel engagement des jeunes aujourd'hui ?

Lorsqu'ils sont en poste, les jeunes diplômés se déclarent **majoritairement satisfaits**. Au moment de leur entrée dans l'entreprise, la phase d'intégration revêt une importance particulière à leurs yeux, même si elle ne constitue qu'une étape nécessaire mais non suffisante. Puis, l'intérêt des missions qui leur ont été confiées joue un rôle décisif dans le niveau de cette satisfaction globale. Après quelques mois, leurs attentes évoluent : ils sont davantage en demande de reconnaissance de leur travail et de points de repères sur leurs perspectives de carrière.

Les jeunes diplômés se décrivent comme des **acteurs « engagés »**. Pour autant, le sens qu'ils donnent à cette notion est différent de celui donné par leurs managers et leurs responsables ressources humaines. Il s'agit pour eux de l'engagement à l'égard de leur travail dans une logique contractuelle, et non de l'engagement à l'égard de leur entreprise, attitude perçue comme anti-modèle. Ainsi, ils n'hésitent pas à la quitter sans états d'âme s'ils considèrent, après avoir fait un bilan sans appel, qu'elle n'a pas tenu les promesses faites au moment de leur embauche.

Cela met en lumière un changement culturel important : le fort engagement des jeunes diplômés **centré sur leur travail**. Certaines grandes entreprises ont déjà commencé à l'intégrer dans leur politique et gestion de ressources humaines notamment en faisant évoluer la période d'intégration et l'évolution de carrière.

Pour compléter votre information : site <http://www.apec.fr> ; voir « marché de l'emploi ».

Séance « scientifique » :
Débats autour de l'histoire de la colonisation

L'HISTOIRE DES COLONISATIONS EN FRANCE : ESQUISSE DE BILAN HISTORIOGRAPHIQUE (1990-2007)

Emmanuelle Sibaud

Université Paris VIII et Institut Universitaire de France

Les évocations de la colonisation ont récemment retrouvé une pertinence politique et symbolique en France. On ne peut que se réjouir de ce regain d'intérêt. Il s'accompagne cependant de polémiques qui demandent à l'histoire de révéler un passé qui aurait été caché, d'expliquer les « fractures » du présent et d'inventer un avenir « postcolonial ». L'histoire étant ainsi surinvestie, les historiens deviennent des interlocuteurs malcommodes qu'on cherche à enfermer dans le rôle d'adversaires qualifiants en dénonçant à l'envi leurs défaillances, voire leurs coupables penchants idéologiques. Comment sortir de ce face-à-face simplificateur ? On propose de partir d'un bilan méthodique du renouveau en cours de l'histoire des colonisations pour comprendre ce qui se joue dans les polémiques actuelles.

1. Des réquisitoires au bilan historiographique

Les réquisitoires contre les historiens sont la conséquence logique de l'hypothèse d'une occultation inconsciente ou coupable du passé colonial. Obnubilés par le récit national, les historiens dans leur ensemble auraient délibérément marginalisé l'histoire des colonisations et, de leur côté, les spécialistes des colonisations auraient cultivé une coupable empathie avec leur objet. Avatar peu réfléchi de la confusion entre histoire coloniale et histoire colonialiste qui a servi la cause d'un indispensable élargissement des espaces de la recherche historique au cours des années 1960, ces accusations ne renvoient à aucune enquête rigoureuse sur la production historiographique incriminée et elles brouillent la question de fond : quel statut accorder à l'histoire des colonisations ? Contre leur manichéisme¹, les historiens ont choisi le silence pour ne pas donner matière à une fausse controverse, ou des réponses indirectes sur la complexité des rapports entre histoire et mémoire². Ces premières réponses invitent à aller plus loin en commençant à construire un bilan historiographique à partir d'indicateurs explicites pour alimenter la réflexion nécessaire à la régulation collective qui est la seule garantie de l'autonomie de nos recherches.

On partira du changement de régime historiographique qui se manifeste au début des années 1990³ et on retiendra deux indicateurs : les thèses d'histoire sur les colonisations

¹ Ainsi Nicolas Bancel dénonce un « éventuel consensus implicite de l'institution historique, fondamentalement conservateur », le flou des termes permettant d'ailleurs toutes les rétractations. Nicolas Bancel, « L'histoire difficile : esquisse d'une historiographie du fait colonial et postcolonial » in Pascal Blanchard, Nicolas Bancel et Sandrine Lemaire (ed), *La fracture coloniale. La société française au prisme de l'héritage colonial*, Paris, La Découverte, 2005, p. 84.

² Sophie Dulucq et Colette Zytnicki, « Penser le passé colonial : entre perspectives historiographiques et résurgence des mémoires », *Vingtième siècle*, n° 86, 2005/2, pp. 59-69.

³ Il a été commenté à chaud et de façon assez différente par Charles-Robert Ageron dans sa préface à Jacques Thobie et alii, *Histoire de la France coloniale*, volume 1 : *Des origines à 1914*, Paris, A. Colin, 1991, pp. 7-9 et par Daniel Rivet « Le fait colonial et nous. Histoire d'un éloignement », *Vingtième siècle*, janvier-mars 1992, pp. 127-138.

soutenues en France depuis 1990 et les articles sur les colonisations publiés au même moment dans les revues généralistes d'histoire contemporaine⁴. Thèses et articles ont en commun d'être soumis à l'évaluation collégiale de jurys et de comités de rédaction, donc d'être au carrefour entre pratiques individuelles et collectives de recherche. Le choix des revues généralistes est guidé par le souci de comprendre la diffusion et, en filigrane, une première réception à l'intérieur de la communauté des historiens, des travaux sur les colonisations. Si les thèses semblent un choix plus évident, en pratique elles constituent une masse difficile à cerner⁵.

La réunion de ces deux indicateurs impose un premier constat : avec 378 thèses soutenues entre 1990 et 2005 et 128 articles publiés dans les revues généralistes, la production française en histoire des colonisations n'est pas nulle. Elle est certes mineure, mais elle conserve une épaisseur qui plaide contre l'hypothèse d'une interruption. Faut-il voir dans son invisibilité actuelle la conséquence d'une régression aussi significative qu'inquiétante ?

2. Le reflux relatif des thèses

La répartition chronologique des 378 thèses soutenues entre 1990 et 2005 fait clairement apparaître cette régression. De 23 thèses soutenues en 1990, on est passé à 13 seulement en 2005. La tendance est confirmée par une répartition par tranches de cinq ans : 139 thèses entre 1990 et 1994, 134 entre 1995 et 1999, 93 thèses seulement entre 2000 et 2004 soit une diminution d'un tiers. Elle se lit aussi dans le déclin de leur poids relatif. En 1990, les 23 thèses sur les colonisations constituaient presque un dixième des thèses soutenues ; en 2005, les 13 thèses sur les colonisations ne représentent plus que 2 % d'un effectif total qui s'est dédoublé. La quasi disparition de l'histoire des colonisations apparaît donc comme un phénomène très récent et dont on peut raisonnablement espérer qu'il sera renversé par le débat actuel⁶. Autrement dit, la discontinuité dénoncée par les polémiques actuelles est une hantise qui pourrait bien rester sans fondement.

Si on ne peut pas se contenter de cette approche quantitative, que peut-on demander de plus à ce qui n'est qu'une liste de titres et de résumés ? Elle enregistre deux éléments invitant à une analyse topographique. Le premier concerne l'aire géographique et culturelle dans laquelle est étudiée la colonisation. Les thèses qui ont pour théâtre l'Afrique subsaharienne sont les plus nombreuses (140), viennent ensuite celles qui se situent au Maghreb et au Machrek (98), celles qui concernent les Amériques et la zone Caraïbes (54), celles sur l'Asie (45), enfin sur l'Océanie (13). Les travaux sur l'Afrique et le Maghreb représentent donc près des deux tiers du total. Que les Amériques suscitent plus de thèses que l'Asie en particulier, suggère d'une part que les recherches ne sont restreintes ni à la colonisation française, ni à la période contemporaine, d'autre part que l'histoire de l'Asie est peut-être moins focalisée sur la période coloniale que celle de l'Afrique, ou celle du Maghreb. Il faut donc imposer le pluriel : c'est une histoire des colonisations, dans toutes leurs déclinaisons spatiales et chronologiques, qui est pratiquée en France. La colonisation française reste l'objet de prédilection de la plupart des thèses (5/6^e), mais elle n'est pas un objet exclusif et sans doute convient-il de renforcer une ouverture propice aux comparaisons. Le deuxième élément est institutionnel : les thèses sont rattachées à des universités et à des enseignants. L'analyse est

⁴ Les *Annales*, *Genèses*, *Matériaux pour l'histoire de notre temps*, le *Mouvement social*, la *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, la *Revue historique* et *Vingtième siècle*.

⁵ Je remercie pour leur aide et leur disponibilité le personnel du service bibliographique de la BNF, du SUDOC et de l'ANRT qui m'ont grandement aidée à limiter les biais dont je reste seule responsable.

⁶ Sur 644 thèses en histoire inscrites au fichier central des thèses depuis le 1^{er} janvier 2000, 59 répondent au mot-clé « colonisation ».

réduite ici aux 140 thèses sur l'Afrique subsaharienne⁷. Des pôles émergent nettement : 42 thèses ont été soutenues à Paris VII, dont 30 dirigées par Catherine Coquery-Vidrovitch, et 22 à Aix-Marseille, dont 15 dirigées par Marc Michel. De même, les universités parisiennes pèsent lourd avec 88 thèses. Mais 46 directeurs(trices) différent(e)s et plus de dix universités de province ayant accueilli au moins une thèse en histoire des colonisations invitent à nuancer l'image d'une histoire ultra-spécialisée. Elle est plutôt en circulation et suffisamment bien insérée dans la recherche historique en général pour trouver partout une place.

Il est plus délicat de s'aventurer dans une analyse des thèmes et objets étudiés à partir des titres et des résumés. Au risque de la tautologie, on se contentera d'observer que les apprentis historiens que sont les thésards se plient au maniement, rarement facile, d'échelles différentes et à la construction de chronologies collant à leur objet. Ainsi, les travaux sur les colonisations interrogent les frontières administratives des colonies, des fédérations coloniales et des empires⁸ et ils se demandent avec plus d'insistance encore quels événements, quels rythmes et quelles conjonctures structurent la période coloniale⁹. Cette double plasticité traduit la distance recherchée avec les définitions communément admises de la colonisation. Les 378 thèses d'histoire sur les colonisations soutenues en France entre 1990 et 2005 composent donc un tableau contrasté et nuancé qui met à mal l'hypothèse d'une histoire en panne ou, pire, communiant unanimement dans un colonialisme impénitent.

3. L'hospitalité des revues d'histoire

Cette hypothèse est encore plus difficile à défendre si on feuillette les revues généralistes d'histoire contemporaine. On procédera par comparaison avec les thèses, en reprenant certains critères utilisés pour analyser leur répartition. Dans les revues généralistes d'histoire contemporaine, les colonisations apparaissent comme un objet relevant de dossiers spéciaux, d'où un rythme de parution très irrégulier. Deux revues font exception : des articles sur les colonisations sont en effet régulièrement proposés par *Vingtième siècle* et *Genèses* qui en font ainsi l'un de leurs thèmes de fond. Il est assez difficile de dégager une évolution globale, mais on notera une plus forte présence avec 59 articles publiés entre 2000 et 2004, pour 28 entre 1995 et 1999 et 41 entre 1990 et 1994. Le reflux des thèses n'affecte donc pas les revues, au contraire celles-ci vont puiser en particulier dans le vivier des doctorants pour répondre aux questions soulevées par le débat actuel, mais aussi pour étayer un renouveau déjà perceptible à l'intérieur des réseaux historiens.

Les titres des articles publiés suggèrent que les revues généralistes d'histoire contemporaine jouent très consciemment ce rôle de repérage et de soutien. Elles donnent consistance à la distanciation avec les définitions communes de la colonisation recherchée par les thèses en privilégiant les études de cas inscrites dans des chronologies et des espaces originaux. Elles imposent cependant des inflexions intéressantes. D'une part, elles privilégient les variations d'échelles et de temporalités permettant de saisir la transition de la domination aux indépendances, au prix d'ailleurs d'un désintérêt presque total pour le phénomène complémentaire d'entrée dans la dépendance. Cet intérêt pour la nature et le contenu de la notion à la fois floue et suggestive de « postcolonial » accompagne la réflexion méthodologique sur les évolutions en cours et à venir de l'histoire des colonisations à laquelle

⁷ Pour une raison pragmatique : il s'agit du domaine que je connais le mieux.

⁸ Il faudrait analyser de façon détaillée les variations entre les deux extrêmes : l'histoire des colonisations au Maghreb sort rarement du découpage national alors que l'histoire des colonisations en Asie est la plus ouverte aux dimensions impériales et trans-impériales.

⁹ Un dixième des thèses seulement prennent la période coloniale comme un bloc chronologique prédéfini.

elles font une place relativement large¹⁰. D'autre part, elles modifient substantiellement la répartition par aires culturelles : les articles sur la guerre d'Algérie sont les plus nombreux (47) et les colonisations en Afrique cèdent la première place (24 articles contre 55 au total pour le Maghreb). Les Amériques disparaissent presque¹¹ et un nouvel ensemble se dessine autour des articles prenant pour objet les relations entre une métropole et ses colonies ou des phénomènes de dimension impériale (21 articles).

A la différence des thèses qui creusent des sillons individuels éventuellement convergents, les revues articulent deux états des recherches : celui qui se profile dans les travaux les plus novateurs, et celui qui préexiste comme hiérarchie consensuelle des objets. Leurs sommaires font donc apparaître les liens, mais aussi les failles entre une production assez éparpillée et un socle avec lequel des ajustements deviennent nécessaires. En particulier, il y a une vraie contradiction entre la primauté toujours accordée à l'Algérie et l'essor de recherches prenant pour objet la dimension impériale. On ne la résoudra pas en se contentant de répéter que l'Algérie a été le laboratoire de la colonisation française. Il ne s'agit pas non plus de sous-estimer l'importance des recherches conduites et à conduire sur l'Algérie. Penser cette contradiction invite plutôt à ne plus se contenter de juxtaposer ou d'inscrire dans un modèle centre/périphérique, des trajectoires et des expériences historiques dissemblables. Les connecter est devenu un enjeu central pour l'histoire des colonisations et de manière générale pour la réflexion historique, ce que traduit d'ailleurs l'intérêt manifesté par les revues rapidement feuilletées ici.

4. Une histoire carrefour

Le décalage est flagrant entre les impressions plutôt positives qui se dégagent de ce bilan historiographique restreint à des travaux soumis à évaluation collective, et les accusations formulées à l'appui d'une production qui voudrait bien s'adjuger le monopole de l'histoire de la colonisation. Il doit inciter les historiens à poser à leur tour quelques questions et à ouvrir d'autres perspectives pour passer de la polémique à un débat plus ouvert à tous points de vue.

Sur quoi se fonde la restriction à « la » colonisation française implicite dans les polémiques actuelles ? Les historiens travaillent sur les colonisations et s'il faut absolument un générique, on retiendra plutôt la notion de domination coloniale parce qu'elle invite à comprendre la spécificité de cette domination entre toutes les formes possibles de domination. La réduction à la colonisation française est encore plus dommageable lorsqu'elle repose sur une confusion entre inventaire et corpus, entre discours et pratiques, comme c'est le cas pour les travaux sur la culture, successivement coloniale, impériale et post-coloniale qui étudient en réalité les discours d'une propagande dont on ne connaît toujours pas l'impact¹². C'est cette histoire tronquée de la colonisation française qui a besoin d'inventer la légende d'une histoire des colonisations désertée ou réactionnaire pour parasiter un renouveau auquel elle a participé et dont elle s'est détournée par opportunisme¹³. Si on peut à bon droit refuser toute

¹⁰ On compte 16 articles d'historiographie au total.

¹¹ 6 articles, ce qui peut cependant être un biais imputable au choix de revues plus tournées vers l'histoire contemporaine.

¹² Eric T. Jennings, « Visions and Representations of French Empire », *Journal of Modern History*, 77, 2005, pp. 701-721.

¹³ Isabelle Merle et Emmanuelle Sibeud, « Histoire en marge ou histoire en marche ? La colonisation entre repentance et patrimonialisation » in Claire Andrieu *et alii* (ed), *Politiques du passé. Usages politiques du passé*

forme d'évaluation collective de ses recherches, se déclarer proscrit pour instruire le procès de la communauté scientifique à laquelle on refuse d'appartenir, c'est revendiquer une position de censeur pour le moins discutable et qui ne peut s'appuyer, par défaut, que sur des logiques de concurrence voire de monopole médiatique, ou sur une instrumentalisation politique des recherches et des débats qu'elles suscitent. Ainsi la politisation des accusations formulées contre « l'institution historique », qui serait fondamentalement « conservatrice », révèle avant tout une stratégie de qualification comme experts potentiels auprès du pouvoir en place, fut-ce comme contestataires attitrés.

C'est au demeurant une stratégie banale, ce qui oblige à se demander pourquoi les historiens se trouvent démunis face à elle. On peut avancer trois raisons, l'une est spécifique à l'histoire des colonisations, les deux autres concernent plutôt ses interactions avec l'ensemble des recherches historiques. Les publications à base de culture ou de fracture coloniale misent sur un effet d'écho implicite avec les débats antérieurs sur la colonisation, en particulier elles réclament l'exclusivité de l'héritage anticolonialiste qui reste l'un des soubassements des positions politiques de gauche et du magistère moral revendiqué par les intellectuels. A la réflexion collective sur les multiples manières d'être postcolonial en France aujourd'hui, elles opposent une politique du soupçon suggérant qu'elles seraient seules capables d'assumer ce qu'elles définissent de façon essentialiste comme la « postcolonialité ». Cette réification trahit la faiblesse épistémologique de leur réflexion et leur ignorance des débats anglophones nourris par le questionnement postcolonial¹⁴. Mais elle fonctionne parce qu'elle fait rejouer le ressort d'un anticolonialisme diffus et qui semble avoir bien mal rempli les fonctions qu'on lui prêtait, ce qui n'a d'ailleurs rien d'étonnant puisqu'il s'agissait d'un anticolonialisme *a posteriori*. Il est assez facile de sortir de cette confusion, pour peu qu'on se donne les moyens d'une histoire critique des décolonisations, des années 1950 jusqu'à aujourd'hui. Les historiens doivent donc mettre en chantier cette histoire, s'ils veulent échapper aux procès rétrospectifs en colonialisme qu'on leur intente, et surtout s'ils ont réellement l'ambition de contribuer au débat, indissociablement historique et politique, qui se dessine autour des évocations contemporaines de la colonisation.

L'analyse des deux autres raisons de leur trouble face aux réquisitoires des post-imprécateurs du colonialisme devrait les encourager dans la même voie. Les historiens des colonisations ont été victimes de l'émiettement actuel des recherches historiques en France, leur domaine de spécialisation étant largement dominé, d'autres historiens se sont estimés plus autorisés pour répondre. Tantôt abandonnée à ses exotiques querelles internes, tantôt traversée à la hussarde par des historiens qui l'annexent sans façon, l'histoire des colonisations pourrait bien être le miroir indiscret d'une dérégulation néfaste parce qu'elle disjoint commentaire et connaissance et transforme l'histoire en coquille vide, prise d'assaut par les bâtisseurs de mémoire et autres entrepreneurs des recherches des autres.

On peut pourtant espérer que l'impression de familiarité qui a suscité des réponses inefficaces parce qu'elles ignoraient tout des recherches en cours, nourrisse une réelle dynamique. Sous-traitée aux aires culturelles qui en ont parfois fait un commode contrepoint, l'histoire des colonisations n'est plus nulle part parce qu'elle s'est éloignée de ce cadre sans choisir vraiment une autre localisation. Peut-on pour autant la constituer en domaine de recherches autonome à l'intérieur de l'histoire, voire entre les disciplines qui s'intéressent de nouveau aux colonisations, par exemple la science politique ? Rien n'est moins sûr. Définir les colonisations comme des objets *a priori* enfermés dans leurs propres sphères pourrait bien

dans la France contemporaine. Second volume : *La concurrence des passés*, Aix-en-Provence, Presses universitaires de Provence, 2006, p. 245-255.

¹⁴ Emmanuelle Sibeud, « Du postcolonialisme au questionnement postcolonial : pour un transfert critique », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, octobre-décembre 2007, 54-4, pp. 142-155.

être un énorme contresens. Mieux vaut composer avec le statut, certes improbable, d'histoire carrefour qui connecte des trajectoires et des expériences historiques différentes, qui invite à penser la provincialisation de l'histoire européenne et qui dégage de nouvelles échelles globales d'analyse. A ce titre, l'histoire des colonisations pourrait devenir un lieu commun au meilleur sens du terme, c'est-à-dire l'un de lieux où engager le débat à propos de l'eurocentrisme implicite d'une partie des pratiques historiennes pour renouveler les jeux d'échelles et la réflexion sur les régimes d'historicité à la base de toute recherche historique.
